

N° 33



GARGANVILLAR  
TARN-ET-GARONNE



**BULLETIN**  
**MUNICIPAL 2018**



# GARGANVILLAR





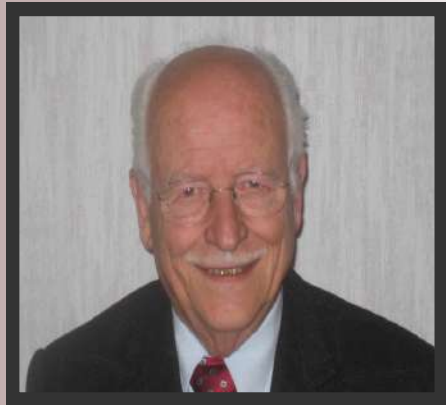


# RÉVEILLON 2018



# SOMMAIRE

♦	<b>LE MOT DU MAIRE</b>	<b>5</b>
♦	<b>VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ</b>	<b>6</b>
♦	<b>CEREMONIES</b>	<b>7-8</b>
♦	<b>EN BREF</b>	<b>9</b>
♦	<b>HAUT DEBIT A GARGANVILLAR</b>	<b>10</b>
♦	<b>VISITE DE LA SOUS PREFETE</b>	<b>11</b>
♦	<b>GAZETTE BOULISTE</b>	<b>12</b>
♦	<b>COMITE DES FETES DES JEUNES</b>	<b>13</b>
♦	<b>LA TRADITIONELLE PAELLA</b>	<b>14</b>
♦	<b>FEU DE LA SAINT-JEAN</b>	<b>15</b>
♦	<b>LE RECENSEMENT</b>	<b>16</b>
♦	<b>LE TÉLÉTHON</b>	<b>17</b>
♦	<b>TENNIS CLUB</b>	<b>18</b>
♦	<b>LES ECHOS DU FOOT</b>	<b>19-20</b>
♦	<b>ACCA</b>	<b>21</b>
♦	<b>LA CHORALE</b>	<b>22</b>
♦	<b>GENERATIONS AMITIÉ ET LOISIRS</b>	<b>23-24</b>
♦	<b>ARC EN JEUX</b>	<b>25-26</b>
♦	<b>ET DANS NOTRE ECOLE</b>	<b>27-28</b>
♦	<b>ASSOCIATION APE</b>	<b>29</b>
♦	<b>LE SELF-SERVICE</b>	<b>30</b>
♦	<b>QUELQUES RAPPELS</b>	<b>31-32</b>
♦	<b>MARIAGES ET NAISSANCES</b>	<b>33</b>
♦	<b>NOS PEINES/BRETOUR SUR LE PASSÉ</b>	<b>34</b>
♦	<b>BULLETIN MUNICIPAL N°1</b>	<b>35-39</b>
♦	<b>GARGANVILLAR VILLAGE FLEURI</b>	<b>40</b>



## **LE MOT DU MAIRE**

L'évènement le plus important en 2018 dans notre commune a bien été l'inauguration du boulodrome couvert avec son club house.

Dans mon propos j'ai rappelé que le club bouliste Garganvillaraais avait 50 ans d'existence. En effet, sa création date du 18 octobre 1968 avec comme Président Aimé DUCASSÉ, grand-père d'Alain MIRAMONT, forgeron de la commune et Antonin LAPARRE gérant de l'agence postale et facteur, père de Nadine BERGÉ.

C'est notre ami Camille BORDERIES, présent aujourd'hui à cette manifestation qui a pris la suite de la présidence de la société. Il a été longtemps joueur, puis arbitre bénévole très apprécié pour la justesse de ses décisions. A cette époque, nous jouions surtout le samedi soir et les parties se terminaient par le verre de l'amitié au café WEBER.

Puis, la commune a fait l'acquisition d'un hangar appartenant à la famille PEYREBELLE et ayant fait aménager, les pétanqueurs se sont retrouvés l'hiver dans ce bâtiment. Ensuite, à leur demande, il a été créé un boulodrome avec éclairage sur le parking de la salle polyvalente. Tout paraissait presque parfait, pas de gêne pour les voisins, un local pour la buvette, et pourtant ! Un boulodrome couvert serait une opportunité complémentaire qui serait appréciée.

En 2014, nous apprenons que la commune de FAJOLLES a projeté de construire une nouvelle salle des fêtes et démolir l'ancienne. A l'initiative de Sébastien GILLES, alors président et d'Albert VIRIATO, le Conseil Municipal décide de faire l'acquisition de la charpente métallique. C'est alors que grâce à la solidarité au sein de notre club et avec l'aide du Comité des Fêtes de Fajolles que la démolition a pu être réalisée et que plusieurs parties ont été récupérées.

A cette occasion des relations amicales se sont instaurées entre les représentants des 2 communes et je salue la présence de notre ami Hubert LAFONT, maire accompagné du Conseil Municipal et des membres du comité des fêtes. La suite, c'est la construction d'un boulodrome couvert.

Notre commune s'est engagée financièrement et a obtenu des subventions des Conseils départemental et Régional ainsi que de l'Etat .

Je voudrais féliciter et remercier chaleureusement tous les adhérents de notre club qui ont participé à la construction de ce boulodrome et du club house avec une mention spéciale à Laurent BERLESE qui a mis son matériel à notre disposition.

Ce boulodrome couvert est donc une véritable réussite par son architecture certes mais aussi par sa solidarité exemplaire.

Pour cette occasion, nous remercions la Caisse de Crédit Agricole Castelsarrasin-Saint-Nicolas de la Grave présidée par Mme Gisèle VIGNAUX accompagnée de la Directrice Mme Thérèse VERIL qui sont venues remettre un chèque au nouveau président Alexandre DELLUC pour l'achat de matériel au club house.

Cette belle journée de fraternité et d'amitié s'est terminée par un repas pris en commun.

Je souhaite pour cette année 2019 beaucoup de santé, la réussite de vos projets et du bonheur pour vous-même et vos familles

**R. DESCAZEUX**

## VŒUX DE LA MUNICIPALITE



Une centaine de Garganvillaraïses s'étaient donné rendez-vous dans la salle des aînés pour la cérémonie des vœux du Conseil Municipal et de l'Union des Sociétés.

Mr le Maire Robert DESCAZEAUX avait invité des personnalités dont Mr Bernard GARGUY, Président de la communauté des communes Terres des Confluences qu'il félicita pour l'excellence de sa gestion, le capitaine de gendarmerie GRIALOU, le capitaine des Sapeurs Pompiers BASSETO.

Le personnel enseignant était également présent avec la directrice Mme Marie-Claude KAKIEL accompagnée de ses adjoints, Mmes Vanessa GONZALES, Johanna DE ALMEIDA, Mr Jérôme CHARENSOL et Magalie PEYRUSSE. Les ATSEM Mireille GRAULIER et Audrey SANCHEZ étaient également présentes.

Mr le Maire rappela les principaux travaux communaux réalisés en 2018 et notamment la construction du boulodrome couvert avec le club house, les ravalements extérieurs de l'église, l'éclairage public avec le remplacement de lampes énergivores par des LEDS etc....

Il félicita les présidents et membres des associations communales pour leur dévouement avec une mention spéciale à l'Union des Sociétés pour l'excellente organisation du dernier réveillon.



# CEREMONIES

# 8 MAI

Le 8 mai 1945, marque la fin de la Seconde Guerre Mondiale, avec la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.





# 11 NOVEMBRE

## 1918-2018



La cérémonie du centenaire de l'Armistice a connu cette année un éclat particulier. Les enfants de l'école accompagnés de leurs maîtres étaient présents.

Ils ont lu des poèmes se rapportant à cette triste période de notre histoire et appelé tous les morts de notre commune inscrits sur le Monument.

Sous la houlette de Mme Moucheboeuf, ils ont interprété une vibrante Marseillaise très appréciée du nombreux public présent.

Des gerbes ont été déposées au Monument aux morts par Ghislain DESCAZEUX, Conseiller Départemental représentant le Président AS-TRUC, le Maire et Denis COMPAING pour les Anciens d'Algérie.

Monsieur le Maire a remercié chaleureusement les enfants et le personnel enseignant pour leur présence active à cette commémoration.

Des remerciements également à Monsieur le Président du Conseil Départemental pour la plaque qu'il a offerte et qui a été fixée sur le Monument.

Un public nombreux s'était joint à cette manifestation du souvenir et s'est retrouvé dans la Salle des Aînés pour un vin d'honneur ami-





# EN BREF...



**Le Conseil Municipal s'est réuni pour fêter le départ de notre secrétaire de Mairie Rose-Lise HERBAY qui a exercé pendant 15 ans dans notre commune. Elle a accédé à la fonction publique d'Etat et nous lui souhaitons beaucoup de réussite. Avec le cadeau qui lui a été offert elle pourra réaliser un magnifique voyage.**

**Un apéritif a clôturé cette sympathique manifestation d'amitié.**



# Visite de Mme la Sous-préfète A GARGANVILLAR



**Le vendredi 4 mai 2018 Mme Céline PLATEL, Sous-Préfète de Castelsarrasin s'est rendue dans notre commune à la demande de Mr le Maire et du Conseil Municipal.**

**Elle a notamment visité le groupe scolaire avec ses 5 classes, 3 primaires et 2 maternelles avec les 110 élèves, le nouveau boulodrome couvert entièrement construit par les bénévoles du club bouliste.**

**Elle a découvert notre salle des fêtes, lien social de la commune, utilisée par les diverses sociétés locales où sont organisées des soirées théâtrales, des journées dansantes etc...**

**Le Conseil Municipal a beaucoup apprécié cette représentante de l'Etat qui a été très intéressée par la vie à la campagne et les investissements qui ont été réalisés dans une commune rurale. Mr le Maire l'a remerciée pour l'aide que l'Etat a apportée pour les différentes réalisations. La visite s'est terminée par un vin d'honneur dans la salle des associations.**



# LE HAUT DEBIT ARRIVE A GARGANVILLAR



Avec la dématérialisation des procédures, avec le télétravail, et avec la numérisation de notre société, disposer d'un service internet performant est devenu indispensable dans les foyers et les entreprises presque autant que l'électricité qui est arrivée dans nos communes rurales dans les années 30.

Le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique apporte sa pierre à l'édifice et œuvre depuis 2 ans pour pallier aux insuffisances et à la résorption de la fracture numérique en Tarn-et-Garonne, avec l'objectif de déployer la fibre optique pour tous, dans les prochaines années.

La création de ce nouveau central téléphonique/ADSL miniaturisé sur GARGANVILLAR (appelé aussi NRA pour « Nœud de Raccordement d'Abonnés ») permet d'annuler la distance et de créer un nouveau point d'injection de signal ADSL à proximité des foyers jusqu'alors pénalisés. Les opérateurs ont désormais leurs équipements actifs au cœur de la commune.

A la clé le service ADSL (jusqu'à 20Mbits/s), VDSL 2 (jusqu'à 100Mbits/s) et le service TV par ADSL, qui seront accessibles chez Orange et chez Free (pour l'instant ces deux seuls opérateurs ont équipé l'armoire) lors de la migration des abonnés sur ce nouvel équipement prévu le 29 juin 2018.

A noter que ce nouvel équipement est alimenté par la fibre optique afin d'avoir le meilleur service disponible dans l'armoire. Le raccordement entre l'armoire et les abonnés se fait ensuite via le réseau téléphonique cuivre existant : pas de travaux à prévoir dans les bâtiments déjà raccordés au réseau téléphonique.

Enfin cette opération qui amène un meilleur service internet jusque dans des centres bourgs préfigure l'arrivée de la fibre optique dans un maximum de foyers dans les années qui viennent.

La fibre optique arrive désormais jusqu'à l'armoire de GARGANVILLAR ce qui va améliorer le service ADSL : la prochaine étape est de continuer en fibre optique depuis cette armoire jusque dans les foyers. Tarn-et-Garonne Numérique travaille activement sur ce dossier depuis plusieurs mois.

Cette opération est la 11<sup>o</sup> réalisée sur la communauté de communes par le Syndicat Mixte Tarn-et-Garonne Numérique, structure qui regroupe le Département et les Intercommunalités de Tarn-et-Garonne pour équiper les territoires en Haut et Très Haut Débit. Elle est financée sur fonds publics comme les 78 autres qui sont réalisées en Tarn-et-Garonne.



# La gazette Bouliste

Une bonne année 2018 pour le 50eme anniversaire du Club Bouliste Garganvillalais.

En championnat des clubs :

L'équipes 1 finit premier ex aequo de son groupe en 2<sup>e</sup> division et perd la rencontre pour l'accession en 1<sup>e</sup> division départementale

L'équipe 2 termine deuxième de son groupe en 4<sup>e</sup> division et perd la rencontre pour l'accession en 3<sup>e</sup> division départementale.

L'Equipe 3 reste en 5e division

L'équipe Jeu Provençal redescend en seconde division départementale

L'équipe féminine termine 4<sup>e</sup> en troisième division départementale.

Pour la coupe de France, notre équipe perd au premier tour régional contre Champaignac de Belair(24).

Les 4 concours du club se sont passés dans une bonne ambiance et ont bénéficié d'une bonne affluence.

L'inauguration du Boulodrome a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2018.



Le bureau



# COMITES DES FETES DES JEUNES

Le Comité existe depuis maintenant 3 ans. Nous autres, jeunes résidents de Garganvillar, ayant grandi dans ce petit village convivial, avons décidé de nous manifester, et mettre du notre, dans notre « Chez nous ».

Le Comité des Fêtes des Jeunes souhaite tout d'abord remercier Monsieur Le Maire et ses Conseillers Municipaux, ainsi que le Comité des Fêtes pour leur aide envers nous dans nos débuts, et pour être toujours disponibles même aujourd'hui, après 3 ans.

Nous tenons ensuite à remercier tous les habitants de Garganvillar, pour leur bon accueil, leur gentillesse, et particulièrement la générosité dont ils ont fait preuve lors de la « tournée des fleurs ».

Le comité est représenté par le président, VIRIATO Jordan, la trésorière SOULA Amandine, la secrétaire LE SENECHAL Kelly, et les bénévoles, GOUZE Vanessa, BILHERAN Eloïse, ROQUES Honorine, VIRIATO Jessica, IBRAHIM Hamidou, ROMULUS Thibaud, et VIRIATO Julie.

Nous nous rassemblons au moins 1 fois par semaine afin de parler de nos différentes idées concernant la fête votive, la tournée des fleurs, le bal d'hiver... et ainsi voter ensemble les décisions à prendre.

Motivé, dynamique, toujours prêt à mettre la bonne ambiance ! Le comité a cependant besoin de plus de bénévoles. Si faire parti e du comité vous attire, dans ce cas n'attendez plus ! Quel que soit votre âge, nous vous attendons de tout cœur pour faire partie de cet élan de bonne humeur.



Nos petites Mascottes,  
Sania et Lina IBRAHIM, et Théo et Louna VIRIATO.



### La joyeuse équipe !

De haut en bas en partant de la gauche  
GOUZE Vanessa  
IBRAHIM Hamidou  
BILHERAN Eloïse  
VIRIATO Julie et Jessica



Merci à Monsieur et Madame SOULA de nous avoir préparés un bon repas, ainsi qu'à l'ACCA, cela nous aura permis de reprendre des forces pour finir cette grande « Tournée des fleurs ».



Et pendant que certains travaillent d'autres se la coulent douce, en mode selfies.

# La traditionnelle Paëlla



**C'est dans une excellente ambiance que s'est déroulée la traditionnelle paella le dimanche de la fête votive.**

**Ce sont nos amis Marie-Ange et Alain DELLUC qui l'ont préparée comme d'habitude. Elle a été très appréciée par les nombreux convives. Plusieurs membres de l'Union des Sociétés ont assuré le service.**



# FEU DE LA SAINT-JEAN

Comme chaque année de nombreux Garganvillarais se sont réunis autour du feu pour y faire la ronde de l'amitié tout en étant accompagnés de la Banda « Les Fondussons ».

Monsieur Le Maire accompagné de ses Conseillers Municipaux allument le feu.



Ronde de l'amitié autour du feu, accompagné par le doux son de la Banda « Les Fondussons »



Repas servit par des Conseillers Municipaux et des bénévoles





Cette année, dans notre commune, l'enquête avait lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

### Qui était recensé en 2018 ?

Toutes les familles de GARGANVILLAR, locataires, propriétaires de leur logement, ou vivant en communauté.

### Est-il obligatoire de se faire recenser ?

La réponse est **OUI**

### **La loi rend obligatoire la participation au recensement :**

L'article 3 de la **loi n° 51-711 du 7 juin 1951** sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques prévoit que les personnes questionnées sont tenues de répondre aux enquêtes statistiques déclarées obligatoires par l'administration. **Le recensement de la population organisé par l'Insee fait partie de ces enquêtes obligatoires.**

### À quoi sert le recensement ?

Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation financière est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : quels équipements collectifs sont nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), quels programmes de

rénovation des quartiers à mettre en œuvre, quels moyens de transports développer. Les personnes refusant d'être recensées, portent préjudice au budget de la commune.

### Des réponses confidentielles

**L'agent recenseur de l'Insee est tenu au secret professionnel.** Ce sera Mme MARQUES Christine notre secrétaire de mairie adjointe. Elle sera munie d'une carte officielle qu'elle doit présenter.

Les réponses resteront confidentielles, conformément à la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes, conformément aux lois qui protègent la vie privée.

### Le recensement par internet, c'est plus pratique !

Le recensement peut se faire par internet. L'agent recenseur vous le proposera et pourra vous remettre à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toujours utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

Le prochain recensement pour GARGANVILLAR devrait avoir lieu en 2023.

### Population au fil des années :

1876 : 767  
 1896 : 701  
 1921 : 556  
 1946 : 524  
 1982 : 462  
 1999 : 509  
 2006 : 579  
 2008 : 601  
 2013 : 665

Au 1er janvier 2019, GARGANVILLAR comptait :

- Nombre de familles 268
- Population municipale 682
- Populations comptée à part : 15 (foyers non enquêtés)

Population totale : **697**







# Les 8 et 9 décembre 2018

Cette année encore, la commune de GARGANVILLAR s'est mobilisée pour animer ce jour de solidarité.

Cet évènement particulier n'est rendue possible que par la prise de conscience individuelle et par l'importance que chacun attribue au bénévolat. C'est aussi et surtout une manière d'épauler les professionnels de la recherche, capitale aux progrès dans le domaine médical, en particulier quand il s'agit d'enfants touchés par la maladie.

## Compte rendu du téléthon 2018

Repas	: 510€
Dons	: 320€
Marche	: 33€
Tombola	: 52€
Gâteaux	: 30€
<b>Total</b>	: 945€ (Entièrement reversé à l'AFM)

Merci pour vos dons sous toutes formes, l'argent, les gâteaux, la marche, la tombola et votre participation au repas qui a eu lieu le vendredi 7 décembre 2018 à 19h dans notre salle des fêtes.

Nous remercions les personnes qui ont pris de leur temps pour passer ce moment convivial avec nous

Merci à Alain et Marie-Ange et Magalie DA CUNHA MONTEIRO qui ont préparé la poule, son riz et le potage.

Tous les ingrédients du repas ont été pris en charge par L'Union des Sociétés, ceci nous a permis de reverser intégralement le prix du repas de 10€ à l'AFM.

Merci aussi à tous ceux qui sont toujours à nos côtés pour la préparation et la mise en place des activités de cette manifestation.

Depuis plusieurs années, Roland et moi essayons de nous occuper à mobiliser le maximum de personnes au cours de cette journée de Téléthon qui au même titre que d'autres collectes, est nécessaire à tous pour la recherche génétique.

Le temps est venu de laisser noter place à d'autres personnes pour prendre le relais avec de nouvelles idées...

L'aventure doit continuer et il y aura, nous en sommes sûrs, de belles journées encore pour de nouveaux téléthons.

Nous serons toujours à vos côtés.

Amicalement,

Mireille et Roland GRAULIER

# TENNIS CLUB

## GARGANVILLARAIS

**A** l'instar de l'année 2017 le Tennis Club Garganvillarais a reconduit son activité tennistique pour les enfants de l'école durant le dernier trimestre de l'année scolaire 2018.

Une vingtaine de participants répartis en 3 groupes ont bénéficié de cette initiation.

L'ambiance générale fût des plus courtoises sensibilisant les nouveaux venus et un goûter apprécié clôtura ces séances ludiques de tennis.

La nouvelle édition 2019 se déroulera dans les conditions identiques pour favoriser cette pratique sportive.

Un nouveau bureau composé de :

- + Claude DODERO
- + Jean-Claude FILIPE
- + Roland GRAULIER

vous invite à les rejoindre lors d'une Assemblée Générale qui pourrait se dérouler durant le 1er trimestre 2019.

Le bureau



### RAPPEL

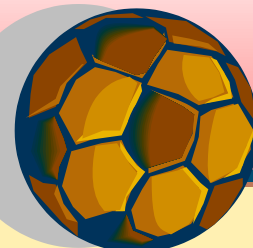
#### Carte d'adhérent :

- 1 personne : ...8€
- Couple : .....12€

Gratuit pour les enfants



# LES ECHOS DU FOOT



## AU BEAU FIXE

La réforme des championnats en 2017-18 devait condamner plusieurs clubs huppés habitués aux joutes régionales à la descente en départemental. D'où une inquiétude légitime quant à notre maintien au plus haut niveau du département au regard du statut de petit poucet. Mais Hamidou a su motiver et mener l'équipe à la 7<sup>ème</sup> place qui lui assurait le maintien. Cette saison les rencontres ont une fière allure contre des clubs comme Castelsarrasin-Moissac, Beaumont et Lafrançaise entre autres. (Actuellement en 8<sup>ème</sup> position loin devant le 1<sup>er</sup> relégable)

L'équipe 2 accède brillamment en championnat départemental 3 (actuellement en 4<sup>ème</sup> position). L'équipe 3 et l'équipe loisir ont alterné les bons et moins bons résultats mais la recherche du plaisir est l'essentiel. Merci à notre ami Driss EL NAJAH pour son animation époustouflante lors du repas de fin de saison.

Les 15 ans et 17 ans qui évoluent en entente avec les clubs de Lomagne (Lavit, Beaumont et Sérignac) ont obtenu des résultats en dents de scie. Le tournoi de mai dans cette catégorie nous a encore apporté une recette substantielle.

Notre école de football accueille les enfants dès l'âge de 5ans avec pour but de leur faire développer leurs aptitudes physiques et psychologiques. Nos priorités : encourager les progrès, valoriser les efforts, développer le respect envers l'arbitre l'adversaire et les coéquipiers, rechercher le plaisir, l'intégration sociale.... Nous n'oublions pas que ce n'est qu'un jeu et ce ne sont que des enfants !

Encore un grand merci aux bénévoles et à la municipalité pour son intéressement à notre sport qui assure la pérennité du club.

JC FILIPE 07 70 39 67 87

Christian VIGNAUX 05 63 95 63 47

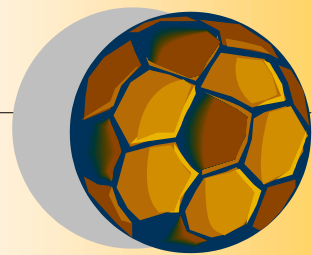


### Moins de 7ans et 9ans

Debout Francis BESSOU Léo BERRED-JEM Malone ROME Kylian LACOMBE Malone AGACHE J-Paul DULAC Benjamin MENEGHINI Younes GUERCH Salim ABDAOUI Joaquim MOUNICHY Léo CAMBON

Accroupi Téo MENUZZO Baptiste LUCAT David DELBOULBES Quentin DESCAMPS Lucien COUSINIE RIVA Billy THOLLET Wassim ABDAOUI Gonzague MORILLE

Absents Ilias GUERCH Loris PERDREAU Yanis MACIEJEWSKI



### Un mercredi de vacances

Adam EDDEGUESSE, Ethan FURTADO FERNANDES, Robin POLYCARPE, Désiré DALE, JC FILIPE

Steven ABAD, Noé PROVINCIAL, Walid MAAROUFI, Jonathan FLORES, Théo POLYCARPE, Aïman ED-DEGUESSE



### Moins de 13 ans

Debout Adam EDDEGUESSE Ethan FURTADO FERNANDES Désiré DALE Mathéo CHAUBET Hugo ALBEROLA JC FILIPE

Accroupi Walid MAAROUFI Noé PROVINCIAL Robin POLYCARPE Clément DAVID



### Moins de 11ans

Debout Matheo LEPRINCE Noé BAZOT Emmanuel DALE Alois MIRAMONT Thomas LUCAT Aïman EDDEGUESSE Steven ABAD Tom FOULCHER LAURENCE Léo SIBELLE Paul GUEDE

Accroupi Loic JOURDAM JAMES Fawzi BELARHZAL Théo POLYCARPE Thibaut VIGNAUX Jonathan FLORES Maxence HUGONNIER Matéo DANGAS Ludovic ODRIOZOLA

Venez nous rejoindre  
INSCRIPTIONS

[Jean-Claude FILIPE 07 70 39 67 87](mailto:Jean-Claude.FILIPE@07.70.39.67.87)

[Christian VIGNAUX 05 63 95 63 47](mailto:Christian.VIGNAUX@05.63.95.63.47)

RETROUVEZ NOUS SUR LE  
WEB

<http://slg.footeo.com>

OU SUR FACEBOOK

stade Larrazet Garganvillar

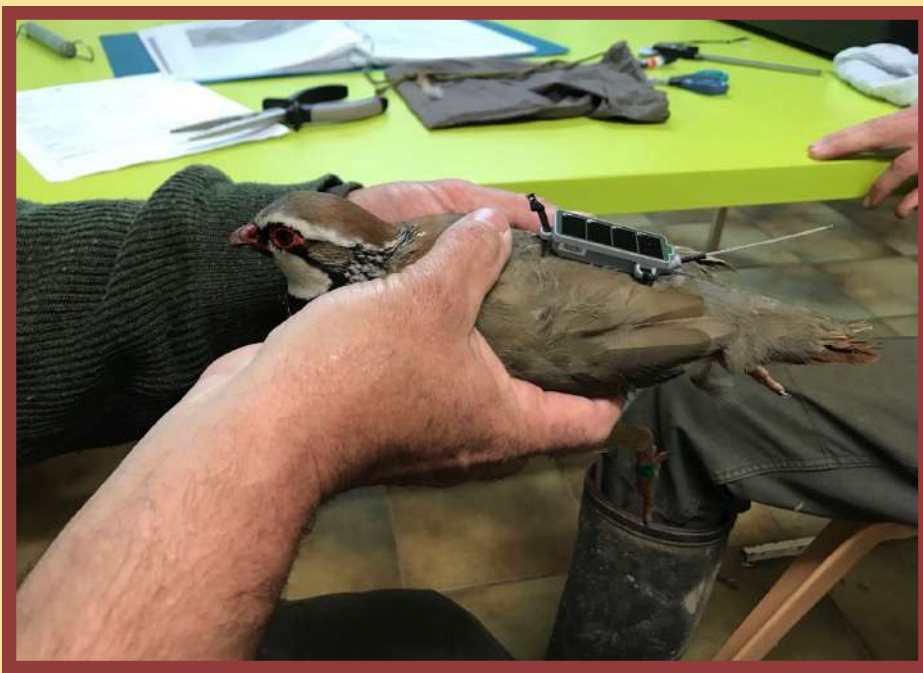


## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE DE GARGANVILLAR

Lors de l'Assemblée Générale de l' A.C.C.A. qui s'est tenue le 27 Avril 2018, les chasseurs ont décidé :

- ⇒ De maintenir le prix des cartes pour la saison à venir à 75€ et d'offrir le repas pour le banquet à tous les chasseurs.
- ⇒ De maintenir le plan de chasse lièvre, à 2 prélèvements par chasseur, par an et d'interdire le tir de la perdrix pour favoriser l'implantation de souche naturelle sur notre territoire avec un suivi GPS.

Le bureau remercie tous les bénévoles et les participants pour les différentes manifestations.



Perdrix équipée d'une balise GPS

L' A.C.C.A. se tient à la disposition des agriculteurs et des habitants de la commune :

- pour tout problème de dégâts dus aux animaux nuisibles, plusieurs piègeurs sont prêts à intervenir.
- pour le maintien et la réalisation de jachères faune sauvage, plantations de haies, et de tout aménagement du territoire favorable à la faune.
- Les prochains ball-traps auront lieu les 1er et 2 juin ainsi que les 6 et 7 juillet 2019.



# LA CHORALE



**La Chorale regroupe un noyau de passionnés qui se retrouvent chaque lundi sous la houlette de Véronique notre Chef de Chœur.**

**Avec patience et doigté, elle nous fait répéter un grand nombre de mélodies du répertoire de la chanson française, quelques chants anciens et de Noël.**

**Auprès du Club des Aînés, notre Chorale anime les deux principaux repas de l'année :**

**En Juin pour le repas de fin de saison au plan d'eau de Saint-Nicolas de la Grave.**

**En Décembre pour le repas de fin d'année.**

**Plusieurs fois dans l'année, nous nous rendons dans des maisons de retraite afin d'animer quelques après-midi et apporter chaleur et convivialité aux résidents.**

**Toutes les personnes qui aiment le chant, peuvent venir nous rejoindre le lundi de 14 heures 30 à 16 heures à la maison des Aînés. La répétition se termine toujours par une petite collation.**

**Les beloteurs peuvent poursuivre l'après-midi en s'adonnant à leur passion et ce jusqu'à 18**

